

Contre le choc des savoirs / Pour un choc des moyens

Camille Chevalier résiste !

Avec le décret du dit « Choc des savoirs », l'Education Nationale montre ses priorités budgétaires : créer des groupes de besoin/niveaux. Elle fait fi de toutes les alertes en provenance du terrain et s'engage dans une réforme inégalitaire, qui est largement rejetée par les personnels de l'Education Nationale, par les parents d'élèves ainsi que les syndicats.

Nous sommes fiers et attachés à la mixité sociale qui existe dans notre établissement, et qui est unique dans toute l'académie. Celle-ci est justement révélatrice d'inégalités sociales que nous n'entendons pas laisser inchangées, et encore moins s'aggraver. Or, pour lutter contre les inégalités scolaires et sociales, il faut avant tout des moyens humains et matériels !

Des moyens humains et matériels, c'est précisément ce que nous réclamons pour nos élèves au collège Camille Chevalier, car nous en avons cruellement et urgemment besoin. La liste de ces besoins est longue. Voici nos principaux axes de revendication :

1. Des moyens humains : deux postes d'AED (assistants d'éducation) supplémentaires afin d'assurer le bien être et la sécurité des élèves hors des temps de classe.
 - 5,75 postes d'AED, soit plus de 115 élèves par AED (plus en réalité car ils et elles ne sont pas tous présents en même temps).
2. Des classes moins surchargées et un effectif général plus faible, pour un meilleur climat de travail.

- 664 élèves pour 840 m² de cour, soit 1,2 m² par élève
- Ils et elles sont répartis dans 23 classes, soit 29 élèves/classe. Certaines classes comptent déjà 31 élèves, auxquels il faut parfois ajouter 1 ou 2 AESH
- 57 ordinateurs, soit 1 pour 12 élèves environ, répartis dans 5 salles

3. Un calendrier clair des travaux – dont la dernière tranche était prévue mais a été repoussée *sine die* – pour des locaux adaptés aux effectifs ainsi qu'aux exigences pédagogiques, pour assurer le bien-être des élèves.

- Des salles trop petites, bruyantes, au parquet lessivé et sonore, dont les plafonds et les murs partent en morceaux, aux conditions climatiques intenable à certaines périodes de l'année.
- Du mobilier et des équipements informatiques hors d'âge ou inadaptés.
- Des salles parfois inaccessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Des locaux et équipements sportifs inexistant.
- Etc.

C'est parce que nous sommes attachés à notre établissement, mais surtout à nos élèves et à leur bien-être, leurs conditions de vie et de travail, que nous tirons la sonnette d'alarme. Non au « Choc des savoirs », oui au « Choc des moyens » !

Lien vers la pétition lancée par les parents d'élèves :

